

Règlement des TOP 100 - 2021

Les classements TOP 100 sont établis pour une **année civile** donnée selon les performances validées dans FFECompét.

Ces classements s'effectuent :

- **en points** en CSO Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Classique Jeunes Poneys
- **en gains** pour toutes les autres disciplines

Epreuves prises en compte :

Discipline	Epreuves prises en compte dans les classements	Epreuves NON prises en compte
CSO Cycle Classique SFAA	Épreuves Qualification CSO CIR CSO Cycle Classique Hunter (1) 3 ans SFAA et candidats étalons (2) Étalons agréés (3)	CSO Cycle Classique Formation CSO Cycle Libre
CSO Cycle Classique ASB	Épreuves Qualification CSO CIR CSO Cycle Classique Hunter	CSO Cycle Classique Formation CSO Cycle Libre
CSO Cycle Libre	CSO Cycle Libre 100% CSO Cycle Classique Formation 30% CSO Cycle Classique Qualification 30%	
CSO Cycle Classique Jeunes Poneys	CSO Cycle Classique Jeunes Poneys 100% CSO Cycle Classique Formation 50% CSO Cycle Libre 50%	
CCE Cycle Classique	CCE Qualification CCE Formation	CCE Cycle Libre
CCE Cycle Libre	CCE Qualification CCE Cycle Libre CCE Formation	
DRESSAGE Cycle Classique	DR Qualification	DR Libre + DR Formation
DRESSAGE Cycle Libre	DR Libre	DR Qualification
DRESSAGE Jeunes Poneys	DR CCJP	DR Libre + DR Formation +Qualif
HUNTER	Hunter chevaux et poneys	
ATTELAGE	Attelage Formation Attelage Qualification	

Tours non pris en compte :

Championnat, Label, Présentation modèle.

Départage des ex-aequo :

Sur les classements TOP 100 de CSO, un premier **Départage des ex aequo** est réalisé selon le taux de sans-faute réalisé sur l'année en CSO Cycle Classique Qualification.

Exemple : un cheval avec 8 sans faute sur 9 tours courus (88.90%) sera mieux classé qu'un cheval avec le même nombre de points mais avec 7 sans faute sur 8 (87.5%)

Un 2^{ème} départage des chevaux qui seraient encore ex-aequo est fait selon le nombre de sans-faute réalisés sur l'année en CSO Cycle Classique Qualification.

Exemple : un cheval avec 8 sans faute sur 8 tours courus (100%) sera mieux classé qu'un cheval avec le même nombre de points mais avec 7 sans faute sur 7 (100%)

Statuts dérogatoires

(1) / Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves Style **Hunter** pour la qualification aux Finales de Saut d'Obstacles :

Des gains fictifs qualificatifs pour les Finales de CSO sont attribués comme suit :

- Les 1^{ères} primes de Hunter correspondent à un gain fictif d'une prime CSO Cycle Classique
- Les 2^{èmes} primes de Hunter correspondent à un gain fictif d'une demie prime de CSO Cycle Classique.

(2) - Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves régionales d'élevage **3 ans allures et saut montés** pour la qualification aux finales de saut d'obstacles à 4 ans :

Les 50% premiers poulains de chaque concours régional de 3 ans montés se verront allouer automatiquement **60 points qualificatifs** pour la Finale nationale 4 ans

- Statut dérogatoire accordé aux mâles de 3 ans qualifiés pour le testage mais non approuvés : ils se verront allouer automatiquement **60 points qualificatifs** pour la Finale nationale 4 ans (équivalent à un sans-faute)

(3) / Statut dérogatoire accordé aux mâles de 4 ans ayant été approuvés à la monte dans les stud-books SF-AA-CSAN et ayant obtenu la confirmation de leur approbation à 3 ans dans le studbook Selle Français :

Pour être admis à la Finale Nationale le jeune cheval doit, à la veille des épreuves, avoir participé à au moins 4 parcours sur le circuit régional (Formation 1 ou 4 ans Qualification) et aux 2 épreuves d'un CIR ainsi qu'au 1^{er} temps de l'épreuve de Présentation : l'épreuve de modèle.

Cette dérogation ne concerne pas les mâles ayant obtenu un nombre de cartes de saillie limité.

(4) /Chevaux de 4/5/6 ANS inscrits en ITI

Statut dérogatoire accordé aux chevaux inscrits à titre initial ou à titre rétroactif aux Stud-book Selle Français ou Anglo-Arabe en cours de saison et ayant participé à des épreuves du Cycle Classique ASB :

Les gains acquis dans ces épreuves ASB seront convertis en gains **fictifs** SF/AA en se basant sur le montant de la prime distribuée dans l'épreuve SF/AA correspondante du même concours.

Propriétaire et Naisseurs

L'information du propriétaire et du naisseur est fournie par l'IFCE, si le propriétaire déclaré sur SHF.EU est différent du propriétaire, le classement ne fait état que des propriétaires officiels enregistrés par l'IFCE. Selon l'ID SIRE, il s'agira d'une personne physique ou morale.

Le département du naisseur ou du propriétaire est défini selon les données du SIRE, si le département affiché n'est plus exact, il faut que la personne mette à jour l'adresse sur le compte SIRE.

Les classements des propriétaires et des naisseurs sont pondérés selon le taux de propriété et de naissance fourni par l'IFCE.

Par exemple, un cheval a gagné 500 points mais il a 2 co-naisseurs à part égale, chacun d'eux se verra octroyer pour ce cheval 250 points.

QUOTAS

Un cheval ou un poney doit avoir respecté les quotas minimums et maximums pour obtenir un rang dans le classement du TOP 100.

Cf. le doc des quotas CSO

<https://www.shf.eu/fr/valorisation/informations-documents/cso-chevaux/reglements.html>

Cf. le doc des quotas CCE

<https://www.shf.eu/fr/valorisation/informations-documents/concours-complet-chevaux/reglements.html>